Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 1 / 10

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Huile de boite SAE 90 (GL-4)

Numero d'article: 170153, 170154, 170165

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Huile à engrenages

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Wilhelmstr. 47

58256 Ennepetal / ALLEMAGNE Téléphone +49 2333 911-0 Téléfax +49 2333 911-444 Site internet www.febi.com E-mail info@febi.com

Secteur informatif

Informations techniques info@febi.com
Fiche de Données de Sécurité info@febi.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger Aucun
Mention d'avertissement Aucun
Mentions de danger Aucun
Conseils de prudence Aucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée).

EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers physico-chimiquesPas de dangers particuliers connus.Dangers pour l'environnementNe contient pas de matières PBT ou vPvB.Autres dangersPas de dangers particuliers connus.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 2 / 10

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [9	%] Substance
0,1 - < 1	Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)
	EINECS/ELINCS: 931-384-6, Reg-No.: 01-2119493620-38
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 2: H411
	SCL [%]: > 50: Eye Dam. 1: H318, >= 9,39: Skin Sens. 1B: H317, > 50: Eye Irrit. 2: H319

Commentaire relatif aux composants contient 3 % poids/poids de DMSO-extract (pour les huiles minérales)

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion Appeler aussitôt un médecin.

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Transmettre cette fiche au médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

oxyde de carbone (CO) Oxydes de soufre (SOx). Oxyde d'azote (NOx).

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 3 / 10

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les huiles). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Huile de boîte SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 4 / 10

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

DNEL

Substance

Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 12.5 mg/kg bw/d (AF=120)

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 4.28 mg/m³ (AF=30)

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.25 mg/kg bw/d (AF=600)

Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 6.25 mg/kg bw/d (AF=240)

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1.09 mg/m³ (AF=60)

PNEC

Substance

Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)

Ingestion (alimentaire), 10 mg/kg dw (AF=300)

Sol, 1.17 µg/kg dw

Sédiment (Eau de mer), 1.29 µg/kg dw

Sédiment (Eau douce), 12.9 µg/kg dw

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 24.33 mg/L (AF=100)

Eau de mer, 0.24 µg/L (AF=500)

Eau douce, 2.4 µg/L (AF=50)

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

A noter une limite générale pour brouillard d'huile.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations

sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

> 0,4 mm: Caoutchouc nitrile, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle Vêtement de protection léger.

Divers Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité

de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire Non applicable

Risques thermiques Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air,

l'eau et le sol.

Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 5 / 10

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueliquideCouleurbrun foncéOdeurcaractéristique

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

Valeur du pH Non applicable
Valeur du pH [1%] Non applicable

Point d'ébullition [°C] Pas d'information disponible.

Point d' éclair [°C] 215

Inflammabilité (solide, gaz) [°C]Pas d'information disponible.Limite inférieure d'explosionPas d'information disponible.Limite supérieure d'explosionPas d'information disponible.

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Pas d'information disponible.

Densité [g/cm³]0,90 (15 °C / 59,0 °F)Densité relativeNon déterminéDensité de versement [kg/m³]Non applicableSolubilité dans l'eaunon miscible

Solubilité autres solvants Pas d'information disponible.

Coefficient de partage [n- Pas d'information disponible.

octanol/l'eau]

Viscosité cinématique 198 mm²/s (40°C)

Densité de vapeur relativePas d'information disponible.Vitesse d'évaporationPas d'information disponible.Point de fusion [°C]Pas d'information disponible.

Température d'auto-inflammation Non applicable

Temp. de décomposition [°C] Pas d'information disponible.

Caractéristiques des particules Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

10.4 Conditions à éviter

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Huile de boîte SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 6 / 10

10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort Composés fortement basiques Acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë

Produit		
ATE mix aral 41 906 mg/kg by		

Substance

Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)

LD50, oral, rat, 2000 mg/kg

Toxici	tė de	rma	le ai	auë

Toxicité aiguë par inhalation

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles – exposition répétée

Mutagénèse

Toxicité sur la reproduction Cancérogénèse

Danger par aspiration

Remarques générales

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut produire une réaction allergique.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection

sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Pas d'information disponible.

Autres informations Aucun

Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 7 / 10

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance

Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)

LC50, (96h), poisson, 24 mg/l

EC50, (48h), Daphnia magna, 91,4 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les

compartiments de l'environnement

Comportement dans les stations

d'épuration

Biodégradabilité

non déterminé

Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

La directive 2011/65/CE (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances

dangereuses est respectée.

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en

vigueur.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

130205*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

bfe00183

Huile de boîte SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 8 / 10

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 9 / 10

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2022)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

(FR):

- Observer les restrictions d'emploi Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- VOC (2010/75/CE) non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Huile de boite SAE 90 (GL-4) Numero d'article 170153, 170154, 170165



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 15.11.2022, Révision 15.11.2022

Version 04. Remplace la version: 03

Page 10 / 10

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value - time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value - short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées

SECTION 3 supprimé: Reaction product of1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivatives

SECTION 3 ajouté: Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).